



MAIRIE
01560 CORMOZ

AFFAIRES MUNICIPALES
PROCES-VERBAL

Séance du 14 novembre 2023
A 20h00

Date de convocation : 9 novembre 2023

Présents : M. le Maire Nicolas SCHWEITZER

Mmes et Mrs Fanny BEREZIAT, Jean-Claude PRABEL, Laurent JANAUDY, Florent CALMET, Lucas PONCET, Laetitia PIZZINI, Jennifer MOISSONNIER, Marie COMMARET, Pierre PERTUIZET, Cyrill JANAUDY et Monique FAVIER

Procuration : Magali ONCUL à Laetitia PIZZINI

Marie-Laure GAILLARD à Jennifer MOISSONNIER

Secrétaire de séance :

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, le conseil municipal désigne Lucas PONCET, secrétaire de séance

Le conseil municipal, réuni le 14 novembre 2023 à 20h00 en session ordinaire sous la présidence de M. Nicolas SCHWEITZER, maire, a délibéré sur les questions suivantes :

N° Délibération

Approbation du compte-rendu de la réunion du mardi 17 octobre 2023 à l'unanimité des présents

2023-058

Lotissement le Mollard - Dissolution du budget au 31 décembre 2023

L'ensemble des parcelles du lotissement communal le Mollard ayant été vendues, Mme Fanny BEREZIAT informe qu'il convient donc de dissoudre ce budget annexe et précise notamment que l'opération se conclut avec un excédent de 8 467.93 € qui sera injecté dans le budget principal. Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, décide de dissoudre le budget lotissement le Mollard au 31 décembre 2023.

Commissions Finances – Ecole-Cantine-Garderie – Bibliothèque-Culture-Loisirs – Action sociale - Bulletin – Site internet - Gestion des salles et cérémonie

Fiscalité – Demande d'exonération de taxe foncière : Présentation d'une demande d'exonération de taxe foncière bâti pour un logement classé en meublé de tourisme. La date limite de délibération étant fixée au 1^{er} octobre d'une année pour être applicable à compter de l'année suivante, le conseil municipal décide d'étudier ce sujet ultérieurement.

Bibliothèque : Organisation d'une animation pour les élèves de l'école primaire ce jeudi 16 novembre. Le rendez-vous 1^{ère} page aura lieu cette année le samedi 18 novembre. Les bénévoles de la bibliothèque organisent également un atelier « décoration de Noël » le samedi 2 décembre de 9h30 à 11h30 à la salle polyvalente.

Action sociale : Compte-rendu du déroulement du repas du 11 novembre. Les colis pour les personnes en EHPAD et les bons d'achat pour les personnes n'ayant pas pu participer au repas seront prochainement distribués.

Etude d'une proposition d'aide sociale à la suite de l'incendie de la maison située 440 route de la Charme.

Personnel communal : Réunion de travail de la commission le mercredi 22 novembre 2023 à 18h30.

La remise des prestations sociales aux agents communaux pour l'année 2023 aura lieu le jeudi 7 décembre 2023 à 19h00.

Ecole : La commune a récemment reçu deux demandes de prise en charge des frais engagés par les écoles accueillant des classes ULYS (dispositif mis en place pour les élèves en difficulté en école primaire) pour deux enfants de la commune. En attente de renseignements complémentaires relatifs à la réglementation et notamment à l'obligation de règlement de ces frais.

Commissions Voirie-Réseaux – Matériel roulant et accessoires – Cimetière-Réserve foncière-Affaires agricoles – DECI – Fleurissement

Voirie : Des travaux d'épaulement de voirie et de curage de fossés seront à prévoir sur certaines voies communales, notamment pour la route des Avignons. Demande de devis en cours.

Réunion de travail de la commission le dimanche 19 novembre à 9h30.

Commissions Bâtiments-Sécurité et Accessibilité – Urbanisme – Gestion des locations communales

Révision de la carte communale : M. le commissaire enquêteur a rendu des avis favorables pour les deux enquêtes publiques (carte communale et zonage assainissement). La réunion d'arbitrage suite à l'enquête publique, par la commission urbanisme ainsi que les Personnes Publiques Associées et les services de l'Etat invités, se tiendra le lundi 4 décembre 2023 à 9h00.

Le rapport du zonage de l'assainissement sera présenté le 18 décembre 2023 au bureau communautaire de Grand Bourg Agglomération pour approbation.

Urbanisme : Prochains contrôles DAACT le samedi 25 novembre 2023.

Bâtiments : Réunion de travail de la commission le mardi 5 décembre 2023 à 20h00

Date du prochain conseil municipal le mardi 12 décembre 2023 à 20h00

Le/la secrétaire de séance



M. Lucas PONCET

M. le Maire,



The official stamp of the Mayor of Cormeilles-en-Vexin is circular, featuring a central emblem with a windmill and a church spire. The text around the emblem reads 'MAIRIE DE CORMEILLES EN VEXIN' at the top and 'REPUBLIQUE FRANÇAISE' at the bottom. A signature is written over the stamp.

Nicolas SCHWENITZER